

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2026

RECONNAÎTRE UNE PRÉSUMPTION DE LÉGITIME DÉFENSE POUR LES FORCES DE L'ORDRE, DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS - (N° 691)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 37

présenté par
Mme Hadizadeh

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à favoriser l'augmentation des violences policières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à révéler la véritable nature du texte porté par le groupe Droite Républicaine.